

**Motion de Mmes Anne-Marie von Arx-Vernon, Alexandra Rys, Alice Ecuwillon, Arielle Wagenknecht, MM. Guy Savary, Didier Bonny, Robert Pattaroni et Pierre-André Torrent: «Les agents de ville: toujours plus proches!»**

(acceptée par le Conseil municipal lors de la séance du 12 septembre 2001 dans le rapport M-388 A)

*MOTION*

Considérant:

- que le Tribunal fédéral ne reconnaît pas aux agents municipaux de la Ville de Genève la compétence de verbaliser les infractions;
- que les agents de ville bénéficient d'une formation appropriée au travail d'îlotage;
- la nécessité de renforcer la présence d'îlotiers dans les quartiers pour développer la prévention en matière de vandalisme et de petite délinquance;
- le travail lié au domaine public: terrasses et enseignes lumineuses et autorisations de chantiers;
- la qualité de présence et de disponibilité demandée pour la surveillance des 136 marchés de la Ville de Genève;
- l'aspect représentatif de la Ville de Genève et l'esprit de service qui anime les agents de ville;
- le rôle privilégié de proximité des agents de ville auprès des commerçants, des personnes âgées, des mères de famille, des enfants, des personnes en difficulté;
- l'élargissement préconisé de leurs compétences,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif de développer, notamment, les actions de proximité et d'îlotage en ville de Genève, d'en établir le règlement ad hoc en consultant la commission du personnel.